

**Le 8 novembre 2017**

[Traduction]

### **Soins de santé**

**M. Higgs** : Si je retourne en arrière de quelques années, le premier ministre s'est présenté en parlant de «transparence», de «reddition de comptes» et d'«ouverture» — tout cela —, et tout le monde disait : C'est une bonne chose, et c'est vraiment agréable à voir.

Grâce au processus, nous avons appris que ce n'étaient que des mots, car les questions soulevées l'une après l'autre n'indiquaient pas que les mesures prises se rapportaient aux mots. Bien sûr, la plus récente question porte sur le contrat de 10 ans, d'une valeur de 2 milliards de dollars, qui a été donné sans appel d'offres à Medavie, un fournisseur unique. La situation a indigné des gens de partout au Nouveau-Brunswick, et pour cause, car nous privatisons les soins de santé. Nous sommes en voie de céder une institution qui nous tient à cœur, que nous avons ici dans la province et que nous savons efficace.

Le programme pourrait-il être encore plus efficace? Nous travaillons avec les professionnels pour en être certains. Quand saurons-nous si tel est le cas? Nous ne pourrons pas poser de questions maintenant parce que le programme sera sous le couvert d'une compagnie privée qui ne révélera pas les réponses. J'aimerais savoir si le premier ministre... Je voudrais poser une question simple. Le contrat a-t-il déjà été signé? Est-il trop tard pour que nous puissions nous retirer, car c'est ce que nous devrions faire?

**Le président** : Le temps est écoulé.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je veux corriger les propos du chef de l'opposition.

[Traduction]

D'abord, c'est un organisme sans but lucratif qui sera responsable de la gestion. Le financement sera public, et l'organisme veillera à ce que les personnes âgées et d'autres personnes du Nouveau-Brunswick puissent obtenir chez elles les soins dont elles ont besoin et qu'elles méritent.

En raison de l'alarmisme du chef de l'opposition, des personnes vont dans des séances et nous posent des questions comme les suivantes : Le Programme extra-mural fait-il l'objet de compressions? Comment avez-vous pu y appliquer des compressions ? Les gens pensent que c'est ce qui se passe, à cause de l'alarmisme du chef de l'opposition. Tel n'est pas le cas.



Ce qui se passe, c'est que nous innoverons et veillerons à assurer de meilleurs soins aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous ferons en sorte que le financement du programme soit public. Nous veillerons à le rendre accessible dans toutes les régions de notre province. Nous prenons une telle mesure parce que les soins de santé sont essentiels pour la santé de nos collectivités et de nos familles dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

**M. Higgs** : Des gens se rendent aux quatre coins de la province et veulent savoir le reste de l'histoire parce qu'ils ont appris que le premier ministre actuel ne donne pas l'heure juste. Il ne dit pas tout . Il raconte une partie de l'histoire. Les gens demandent ceci : Quel est le reste de l'histoire? Que devons-nous savoir de plus sur le contrat? Savez-vous quoi? Nous ne pouvons pas le savoir parce qu'il n'y a pas de détails. Le gouvernement dit : Voyons donc faites-nous confiance. Nous ferons mieux. Nous savons ce qu'une telle approche a donné dans toutes les autres situations où le gouvernement actuel est intervenu.

Le contrat en question doit être rendu public. Il s'agit d'un contrat de 10 ans d'une valeur de 2 milliards de dollars. Il n'a jamais fait l'objet d'un appel d'offres. C'est un contrat à fournisseur unique qui ne précise pas les améliorations et qui ne donne aucune idée de ce qu'il changera, pour le meilleur ou pour le pire. Le nouveau mot à la mode du gouvernement Gallant pour remplacer «privatisé» est «innover». C'est le mot que le premier ministre a utilisé hier au lieu de dire «privatisé». Le premier ministre ne veut pas ou ne peut pas admettre la réalité de ce que fait son gouvernement en privatisant le Programme extra-mural et d'autres aspects des soins de santé. Le premier ministre rendra-t-il public le contrat visant à innover en matière de soins de santé pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent constater par eux-mêmes ce que mijote le gouvernement actuel? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Notre gouvernement est allé dans toutes les régions pour offrir des séances d'information aux gens du Nouveau-Brunswick qui avaient des questions concernant ce projet.

Je peux vous dire que notre système de soins de santé se doit d'être de haute qualité et d'être accessible dans toutes les régions. De plus, nous comprenons à quel point c'est important pour les gens du Nouveau-Brunswick de s'assurer qu'ils auront la possibilité de demeurer dans leur maison et d'y obtenir des soins à domicile le plus longtemps possible, et notre projet nous aidera justement à accomplir cela.

[Traduction]

Si le chef de l'opposition souhaite donner l'exemple, il peut jouer franc jeu. Il peut avouer qu'il a défendu et appuyé l'allègement fiscal accordé au terminal de GNL en 2005.

(Exclamations.)



**Le président** : Je rappelle le député de Carleton à l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Le chef de l'opposition a dit, à l'Assemblée législative, qu'il n'est pas vrai qu'il avait défendu et appuyé l'allègement fiscal ; or, nous avons la preuve que cela est vrai... Va-t-il enfin, ce matin, tout avouer aux gens du Nouveau-Brunswick?

**M. Higgs** : Détourner l'attention, dénoncer, attaquer : voilà un thème constamment repris par le premier ministre. Au lieu de répondre à une question, il essaie de changer de sujet ou de détourner les propos vers un autre enjeu. La question ne porte sur aucun autre enjeu. La question porte sur la privatisation des soins de santé.

Le monopole que le gouvernement Gallant accorde à Medavie préoccupe vraiment l'opposition. Les gens du Nouveau-Brunswick en sont tout aussi préoccupés. Ils ne veulent pas que les soins de santé soient privatisés ni que le gouvernement actuel s'ingère dans le Programme extra-mural.

Le contrat en est un de 10 ans, qui vise la somme de 2 milliards de dollars et qui est attribué à un fournisseur unique, et nous ne savons même pas s'il contient une clause de sauvegarde. Nous ne savons rien au sujet de l'entente, car le premier ministre refuse de rendre publics les détails. Il refuse de nous dire quelles sont les conditions liées au transfert de la responsabilité au secteur privé. Le premier ministre cultive encore le secret et ne cesse de dire une chose et, de toute évidence, de faire autre chose. Il parle d'ouverture, mais agit en secret. Le premier ministre expliquerait-il pourquoi il ne rendra pas public le contrat?

**L'hon. M. Gallant** : Le chef de l'opposition tient encore une fois des propos alarmistes. Je viens de répondre à sa question, comme nous y avons répondu plusieurs fois. Les soins de santé ne sont pas en voie de privatisation. Ce sont des services financés au moyen de fonds publics. C'est un organisme sans but lucratif qui permettra à nos personnes âgées ainsi qu'aux personnes qui vivent chez elles et méritent d'être soignées à domicile, dans leur collectivité, de recevoir davantage de visites par des professionnels. Nous sommes conscients de l'importance des soins de santé pour les gens de notre province, pour la santé de nos familles et pour la santé de nos collectivités. Voilà pourquoi nous innovons.

Tous les gens du Nouveau-Brunswick savent que des défis nous attendent en ce qui concerne les soins de santé. Nous avons une population vieillissante. Nous devons faire tout notre possible pour renverser la tendance du vieillissement de la population, mais nous devons aussi innover en ce qui concerne la prestation de soins de santé et de soins aux personnes âgées. Voilà ce que le projet permettra d'accomplir. Il permettra d'augmenter le nombre de visites. Il favorisera la synergie entre les groupes qui fournissent déjà de bons soins de santé et des soins aux gens de notre province, et le projet sera financé au moyen de fonds publics.

**M. Higgs** : Que de paroles, mais aucun fait. Voilà ce que nous entendons toujours. Nous avons demandé si le contrat avait été signé, sans obtenir de réponse. Nous avons demandé : Rendez-



vous public le contrat? Aucune réponse. Aucun engagement. La réponse est non, nous ne rendrons pas public le contrat, mais faites-nous confiance, les choses vont s'améliorer.

Il reste que la confiance est une chose qui se gagne et non pas que l'on affirme. Pourquoi le premier ministre ne donne-t-il pas l'heure juste aux gens du Nouveau-Brunswick au sujet de l'entente secrète de 2 milliards de dollars que son gouvernement a conclue avec Medavie? Pourquoi le premier ministre ne donne-t-il pas l'heure juste quant à l'existence d'une clause de sauvegarde? Si la situation se détériorait? Ces jours-ci, nous avons beaucoup de préoccupations relativement à Ambulance Nouveau-Brunswick. Si le tout empirait? Avons-nous une façon de nous en sortir? Pourquoi le premier ministre n'avoue-t-il pas que le contrat a été attribué sans appel d'offres? Pourquoi autant de secrets? Pourquoi le premier ministre se cache-t-il et refuse-t-il de rendre publics les détails relatifs au contrat? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Notre gouvernement a tenu des séances d'information partout dans la province afin de répondre aux questions, d'être transparent en ce qui a trait à ce projet et d'expliquer que nous voulons améliorer les soins à domicile pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ces séances d'information nous ont donné l'occasion d'expliquer de quelle façon nous allons nous assurer que notre système de soins de santé est de haute qualité et accessible dans toutes les régions.

Alors, la reddition de comptes et la transparence sont importantes, et c'est pour cette raison que nous avons tenu ces réunions publiques et que nous allons continuer à travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick afin de livrer les meilleurs soins de santé possible.

[Traduction]

Encore une fois, si le chef de l'opposition veut donner l'heure juste aujourd'hui, ce serait formidable. En réponse au discours du trône, le chef de l'opposition a dit lui-même à l'Assemblée législative qu'il était inexact de dire qu'il avait défendu et appuyé l'allègement fiscal accordé au terminal de GNL. Il a été montré, au moyen de preuves, que le chef de l'opposition avait bel et bien défendu et appuyé l'allègement fiscal. A-t-il menti? Sinon, le chef de l'opposition devrait clarifier la situation ce matin et donner l'heure juste.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**M. Higgs** : Nous avons beaucoup discuté à l'Assemblée législative du fait que notre gouvernement doit dire la vérité à ses collègues et aux gens du Nouveau-Brunswick et des raisons à cela. Ce que je demande, c'est la vérité. Je cherche à connaître le type d'entente que nous avons avec Medavie. Je demande au premier ministre de parler des faits et des dossiers, mais non, il détourne l'attention, nie et ne répond à aucune question. Combien de questions avons-nous posées? L'année dernière, j'ai compté 113 questions sans réponse, et voilà que cela se poursuit. La tendance se maintient.



Il s'agit d'une question simple, très simple. Le premier ministre répondra-t-il simplement par oui ou non à la question concernant l'entente d'une valeur de 2 milliards conclue avec Medavie? Le premier ministre nous dira-t-il si l'entente comprend une clause de sauvegarde ou d'échappatoire pour les gens du Nouveau-Brunswick afin de pouvoir l'améliorer lorsqu'elle ne fera pas l'affaire? S'agit-il plutôt d'une entente comme toutes les autres que le premier ministre n'a pas négociées — il n'y a eu aucune négociation, mais il y a eu capitulation?

**L'hon. M. Gallant** : « Lorsqu'elle ne fera pas l'affaire. » Pourrions-nous mieux citer la façon dont le chef de l'opposition essaie de semer la peur? Pourquoi ne voudrait-il pas que les projets du gouvernement réussissent à assurer aux gens de notre province la prestation de soins de santé supérieurs? Pourquoi n'essaierait-il pas d'encourager tout le monde à innover et à prendre des risques pour que nous changions et améliorions notre système de soins de santé, que nous changions et améliorions notre système d'éducation et que nous changions et améliorions la façon dont nous pouvons faire croître notre économie?

Nous devons prendre des mesures différentes si nous voulons des résultats différents. C'est ce que nous faisons depuis le début de notre mandat, et nous obtenons des résultats. Nous avons réduit de plus de la moitié le déficit du budget provincial tout en favorisant d'année en année la croissance économique, en collaboration avec la population de notre province et les dirigeants communautaires de l'ensemble de notre province. En outre, nous avons investi davantage dans les soins de santé et l'éducation que tout gouvernement antérieur de la province.

**M. Higgs** : Les résultats sont mesurés. On n'a pas besoin de parler des résultats, car on peut les exposer, et ils sont mesurés. Le gouvernement actuel ne peut rien mesurer, car il n'y a pas d'autres résultats que ceux dont parlent les gens d'en face. Nous avons posé question après question. Il y a peut-être une clause de sauvegarde. Si une entente n'est pas satisfaisante — une entente sans appel d'offres, en vue de recourir à un fournisseur unique —, à quoi nous attendions-nous? Nous devons nous contenter de ce que nous avons, car le premier ministre ne négocie pas.

## Politiques et pratiques du gouvernement

Hier, pendant la période des questions, le premier ministre n'a répondu à aucune question facile. En termes simples, à quel moment le premier ministre a-t-il appris que le ministre du Travail négociait pour obtenir un emploi avec le syndicat? Le premier ministre n'a pas répondu à la question. Il nous a parlé d'un souper. Le premier ministre nous a dit qu'il avait été question d'un emploi, mais il ne nous a pas dit à quel moment il avait effectivement appris que le ministre du Travail était en pourparlers avec le syndicat au sujet d'un emploi. Était-ce le 21 ou le 22 août? À quel moment le premier ministre a-t-il effectivement appris que des pourparlers étaient en cours au sujet d'un nouvel emploi pour le ministre du Travail? Merci.



[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Nous avons déjà longuement discuté de ce dossier et nous avons pris des mesures concrètes pour assurer notre transparence et notre reddition de comptes à l'égard des gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Je dois exprimer mon désaccord quant aux propos tenus par le chef de l'opposition dans son préambule. Il souhaite parler des statistiques relatives aux résultats. Eh bien, parlons-en. Le déficit dans notre province a été réduit de plus de la moitié. Quand le chef de l'opposition était le ministre des Finances raté, il ne pouvait atteindre aucun de ses objectifs de réduction du déficit. En 2011 et 2014, nous avons connu dans la province un ralentissement économique. L'économie a ralenti, car l'ancien ministre des Finances faisait des réductions et des compressions dans l'éducation et les soins de santé. En 2015, la province a enregistré le troisième taux de croissance économique en importance au pays. Sur le plan de la croissance économique, le Nouveau-Brunswick s'est classé tout juste derrière l'Ontario et la Colombie-Britannique. En 2016, l'économie a de nouveau connu une croissance supérieure à la moyenne nationale. Selon les prévisions, la tendance se poursuivra en 2017. Il s'agit d'une économie qui marche pour tout le monde. En 2016, au Nouveau-Brunswick, nous avons enregistré la plus importante augmentation sur le plan des salaires pour notre population.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**M. Higgs** : Savez-vous ce que nous avons ici? Nous avons une économie actuellement fondée sur la fuite de recettes fiscales.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Higgs** : Nous avons une économie fondée sur l'augmentation des taxes et des impôts, ce qui correspond à 750 millions de dollars, somme qui ne cesse d'augmenter, et la taxe sur le carbone sera prochainement instaurée. Nous créons une bulle dans notre économie. La fuite de recettes fiscales nous attend, et la bulle éclatera. Le gouvernement ne fait que dépenser, et cela n'est pas viable.

Que réserve l'avenir? Un marché de drogue. Il s'agit d'un marché de drogue. La somme de 80 millions de dollars sera donnée à une compagnie privée pour garantir l'approvisionnement. Au bout du compte, quelle incidence la mesure aura-t-elle sur notre économie? Toutes les autres provinces mènent des activités dans le secteur.

Quand nous parlons d'obtenir des réponses, voici le noeud de la question : Pourquoi ne pouvons-nous pas obtenir de réponses? Nous n'avons droit qu'à de la rhétorique. Quand le



premier ministre a-t-il appris que le ministre du Travail avait un contrat avec un syndicat, qui le payait et auquel il s'est maintenant joint? Hier, par l'intermédiaire d'un reportage dans les médias, les gens du Nouveau-Brunswick ont appris que, de 2010 à 2014, le député de Campbellton-Dalhousie était payé par le syndicat. J'aimerais savoir quand le premier ministre l'a appris. Il semble que ce soit le genre d'information qui aurait dû être connue avant qu'il commence à nommer les membres du Cabinet.

**Le président :** Le temps est écoulé.

[Original]

**L'hon. M. Gallant :** Encore une fois, je vous répète que notre gouvernement a pris des mesures concrètes pour assurer notre transparence et notre reddition de comptes à l'égard des gens du Nouveau-Brunswick. Nous l'avons fait à chaque étape et nous allons continuer à le faire.

[Traduction]

Je dois encore une fois exprimer mon désaccord quant aux propos tenus par le chef de l'opposition. Ce dernier mine le travail assidu des gens du Nouveau-Brunswick et des entreprises de notre province et porte atteinte aux vaillants employés de ces entreprises, aux entrepreneurs, aux entreprises en démarrage et aux dirigeants communautaires qui travaillent avec nous et avec d'autres intervenants pour stimuler l'économie d'année en année. Il mine les réussites de nos industries et entreprises. Notre économie connaît une croissance, et il est très simple de faire le contraste entre la situation actuelle et celle qui régnait lorsque le ministre des Finances raté affaiblissait et ralentissait l'économie. Nous continuerons d'avoir une économie qui marche pour tout le monde.

### Contrats du gouvernement

**M. Higgs :** Nous avons ici un premier ministre qui est désespéré. En désespoir de cause, il a lancé des attaques personnelles contre moi et contre à peu près tout le monde. Il est bon de l'entendre dire que les entreprises sont avantageuses dans la province, car il attaque aussi les entreprises. Il attaque les personnes et les entreprises de la province.

Qui est le seul premier ministre qui ne s'est pas élevé contre les plans en matière de fiscalité du gouvernement fédéral? Le premier ministre ici présent. Ce premier ministre n'a rien dit. Il n'a rien dit. Ne venez pas nous dire que nous ne défendons pas les gens et ne faites pas dire au premier ministre que son gouvernement et lui font quelque chose de formidable, car, comme je l'ai mentionné hier, c'est un cas de miroir, miroir magique. Les gens qui observent ce qui se passe dans la province constatent un cycle interminable de taxes et de dépenses. Quand le premier ministre défendra-t-il les intérêts de la province? Quand défendra-t-il les intérêts des entreprises? D'ailleurs, dans le contexte, quand plaidera-t-il pour faire ce qui s'impose dans la province? Il faut lancer des appels d'offres, et non pas attribuer des marchés à un fournisseur unique.



**L'hon. M. Gallant** : Voici des mesures que nous avons prises pour soutenir les entreprises et les travailleurs et pour stimuler notre économie de sorte qu'elle marche pour tout le monde. Je vais passer en revue ces mesures, et j'aimerais ajouter que le chef de l'opposition s'est opposé à chacune d'elles.

Nous avons augmenté les impôts des mieux nantis, la tranche de 1 %, et nous avons augmenté les impôts des plus grandes entreprises pour pouvoir investir davantage dans l'éducation et les soins de santé et réduire les impôts des petites entreprises pour favoriser leur essor. Nous avons augmenté trois fois le salaire minimum. Nous avons instauré la gratuité des droits de scolarité pour les personnes qui ont le plus besoin de soutien. Nous avons bonifié le RPC afin que nos personnes âgées puissent prendre leur retraite dans la dignité. Nous investissons dans Living SJ pour aider à mettre fin à la pauvreté générationnelle dans la ville de Saint John. Nous travaillons fort pour rétablir le financement du Conseil des femmes afin qu'il soit indépendant et que nous puissions faire avancer l'égalité des femmes. Nous offrons un jour de la Famille à nos familles et travailleurs pour qu'ils passent du temps avec leurs proches, et nous investissons dans les infrastructures afin de créer des emplois, de stimuler l'économie et d'améliorer la qualité de vie pour la population de notre province.

### Fiscalité

**M. Higgs** : Encore une fois, les paroles ne coûtent pas cher. J'ai toujours été encouragé par les gens de l'extérieur qui parlaient du travail que nous faisons, et non par les gens de l'intérieur qui parlaient de leur propre travail, car de telles paroles ne coûtent pas cher. Il est facile de parler, et les paroles ne coûtent pas cher, mais c'est ce dont nous sommes témoins.

Examinons le dernier rapport de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Ce rapport cerne 20 facteurs qui rendent les choses difficiles pour les petites entreprises, 20 facteurs liés aux changements de nature fiscale dans la province. Savez-vous quoi? Le tout n'est pas sans rappeler ce que nous avons vu dans le rapport de la vérificatrice générale, où il était question d'une mesure qui avait été mise en place sans qu'elle soit vraiment appliquée. Vous avez 15 systèmes en place, mais n'appliquez rien. Ici, nous avons la FCEI qui signale que nous avons eu 20 changements sur le plan fiscal, et savez-vous quoi? Seulement 4 de ceux-ci étaient avantageux pour les entreprises. Ces 4 changements revenaient à la même chose : une réduction de l'impôt sur le revenu des entreprises. Quand cela se passe-t-il? Quand on réalise un bénéfice. Tous les autres changements fiscaux ne visent que les résultats financiers et font en sorte qu'une compagnie ne réalise jamais de bénéfice. Le gouvernement actuel ruine nos entreprises. Le premier ministre doit changer.

**L'hon. M. Gallant** : Voilà un formidable exemple du contraste entre le chef de l'opposition et notre gouvernement. Le chef de l'opposition pense qu'il faut aider les grandes entreprises. À son avis, pour faire croître l'économie, il faut faire croître les grandes entreprises et n'aider que celles-ci.



Nous devons aider nos travailleurs afin d'avoir une main-d'oeuvre forte et nous devons aider nos petites entreprises et aider nos familles et nos collectivités afin qu'elles puissent prospérer et fournir une main-d'oeuvre forte aux entreprises de notre province. Voici pourquoi, depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons augmenté les impôts des mieux nantis, la tranche de 1 %, et les impôts des plus grandes entreprises : pour que nous puissions investir davantage dans l'éducation et les soins de santé et réduire de 33 % les impôts des petites entreprises. Voilà pourquoi nous avons augmenté le salaire minimum trois fois. Voilà pourquoi nous avons instauré un programme de droits de scolarité gratuits et avons bonifié le RPC. Voilà pourquoi nous investissons dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, dans leurs hôpitaux et leurs écoles. Voilà pourquoi nous avons un jour de la Famille et voilà pourquoi nous investissons dans l'infrastructure.

Chacune des mesures que je viens de nommer assure une croissance économique qui marche pour tout le monde, et ce sont d'ailleurs toutes des mesures auxquelles le chef de l'opposition s'est opposé.

**M. Higgs** : N'est-il pas ironique que le premier ministre veuille toujours parler de 2015 et de la grande croissance économique de 2015? Savez-vous ce qui a alimenté cette croissance? Les grandes entreprises. La croissance a été alimentée par le secteur forestier et par la raffinerie, tout simplement. Le premier ministre saute sur l'occasion d'en parler, car il peut s'en servir dans sa présentation par affiche, mais quand il veut parler des petites entreprises... La FCEI représente 109 000 petites entreprises dans le pays, dont 5 000 dans la province — de petites entreprises. Le premier ministre vient de dire : Ah, je parle de petites entreprises.

La FCEI représente les petites entreprises. Elle dit que 16 types d'impôts ou de taxes sur 20 nuisent aux résultats financiers de ces dernières et qu'il est donc difficile pour les entreprises de survivre au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre rejette le rapport. Il dit : Ça va ; j'ai diminué l'impôt de votre entreprise et, par conséquent, ça va ; si vous réalisez un bénéfice, je prendrai plus d'argent ou j'en prendrai moins. Les gens qui réaliseront des bénéfices seront heureux de payer l'impôt.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Voilà. Le chef de l'opposition pense que les grandes entreprises font croître l'économie. Il vient de le dire. C'est très ingénieux. Nous allons faire en sorte que tous les gens du Nouveau-Brunswick le voient. De l'avis du chef, ce ne sont que les grandes entreprises qui font croître l'économie. Eh bien, nous ne sommes pas d'accord. Nous comprenons que, en aidant la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour en faire partie, on met davantage d'argent dans les poches des gens de notre province. Puis, quand ces derniers dépenseront cet argent, ils feront tourner l'économie. Ils investiront dans leur famille, ils iront à l'école, ils iront à l'université, ils iront au collège et ils achèteront des biens. Ils peuvent avoir une meilleure qualité de vie.



Voilà exactement le contraste que les gens du Nouveau-Brunswick doivent voir. Le chef de l'opposition pense que nous devrions faire croître l'économie en aidant les grandes entreprises et en faisant les coupes claires dans l'éducation et les soins de santé. Pour notre part, nous croyons que nous ferons croître l'économie en assurant à nos travailleurs et à notre population une bonne qualité de vie et l'argent nécessaire pour faire des investissements pour leur famille et pour eux-mêmes. Voilà pourquoi le chef de l'opposition est si étonné de constater qu'il a ralenti l'économie quand il faisait partie du gouvernement et que nous l'avons fait croître chaque année depuis que nous sommes au pouvoir.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**M. Higgs :** Je parle de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Au cas où le premier ministre ne le saurait pas, l'organisme représente les petites entreprises de partout au pays, dont 5 000 au Nouveau-Brunswick. Je me porte en ce moment même à la défense des petites entreprises de la province en prenant appui sur le rapport de la FCEI. Mes propos ne s'appuient pas sur le verbiage que crache le premier ministre. Ils s'appuient sur le rapport.

Ma question est très claire. Le rapport indique que 78 % des propriétaires de petites entreprises au Nouveau-Brunswick estiment que la province s'en va dans la mauvaise direction ou ne sont pas satisfaits des résultats. Ils ne sont pas satisfaits du fait que 16 changements fiscaux sur 20 nuisent à leur entreprise. Il s'agit d'un examen indépendant. Je n'invente rien. Le premier ministre invente beaucoup de statistiques, mais je n'invente rien à cet égard. Il s'agit d'un examen indépendant.

Je pose la question suivante : Le premier ministre croit-il que la FCEI représente les entreprises? Croit-il qu'elle donne les faits?

**Le président :** Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant :** Voici les statistiques que le chef de l'opposition peut rejeter s'il le veut. Selon Statistique Canada, de 2011 à 2014, l'économie au Nouveau-Brunswick s'est rétractée. Elle s'est rétractée justement en raison de ce que le chef de l'opposition dit aujourd'hui. Le chef pense que nous devons donner la priorité aux grandes entreprises et que nous devrions faire les coupes claires dans l'éducation et les soins de santé. Nous ne sommes pas d'accord.

Statistique Canada a montré que, en raison de nos mesures, à savoir l'augmentation des impôts des plus riches, soit 1 % de la population, et des grandes entreprises, l'investissement dans nos petites entreprises et la réduction de leurs impôts de 33 %, l'augmentation du salaire minimum, l'accès gratuit aux études, la bonification du RPC et des programmes pour mettre un terme à la pauvreté générationnelle, l'instauration d'un jour de la Famille pour aider nos familles et l'investissement dans l'infrastructure... Ces mesures fonctionnent. Les statistiques pour le prouver indiquent que, en 2015, l'économie a connu une croissance, selon Statistique Canada.



Son taux de croissance s'est classé au troisième rang parmi les plus rapides au Canada. L'économie a encore connu une croissance au-dessus de la moyenne nationale en 2016 et elle devrait croître encore en 2017.

**M. Higgs** : Je suppose que la seule chose que je peux retirer de tout cela, étant donné que le premier ministre ne veut pas aborder un rapport indépendant sur la petite entreprise, est qu'il n'appuie pas la petite entreprise, sauf peut-être si le gouvernement assume les frais de l'entreprise, si le gouvernement la transforme en entreprise publique ou si le gouvernement lui donne son approbation parce qu'elle est favorable au Parti libéral et que le gouvernement lui attribue un contrat par appel d'offres. C'est peut-être ainsi que le gouvernement entrevoit l'avenir de notre province.

Eh bien, entrevoir l'avenir de notre province en se fondant sur une économie aux taxes et impôts excessifs et poursuivre ainsi pendant que les petites entreprises indépendantes disent — 78 % d'entre elles le disent — que le gouvernement actuel est nuisible ou s'oriente dans la mauvaise direction pour nous dans la petite entreprise... C'est ce que disent les petites entreprises. Je ne l'invente pas. Je le lis ici même dans ce document. Les petites entreprises disent que 16 des 20 taxes ou impôts sont extrêmement nuisibles. La province a augmenté l'impôt foncier applicable à la petite entreprise de 31 millions de dollars en tout — c'était 28 millions en réalité. Les députés d'en face l'ont augmenté. Quand admettront-ils...

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Quelle affirmation ridicule à faire — que nous travaillons avec des organisations favorables au parti — alors que, ce matin, nous débattions Medavie, dont le directeur général est Bernard Lord, un ex-premier ministre et ex-chef de parti progressiste-conservateur. J'ajouterais que je me suis présenté contre lui.

J'aimerais aussi ajouter que nous avons investi dans les petites entreprises. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons bonifié le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, lequel est passé de 30 % à 50 %, et nous avons réduit de 33 % les impôts applicables à la petite entreprise. Ce qui est très clair aujourd'hui, c'est que le chef de l'opposition n'est pas d'accord que nous devrions investir dans notre population. Il n'est pas d'accord qu'il nous faudrait une économie qui marche pour tout le monde, une économie où nous imposons davantage les personnes les plus riches, la tranche de 1 %, où nous augmentons les impôts des grandes entreprises, où nous augmentons le salaire minimum, fournissons un accès gratuit aux études, bonifions le RPC et avons un jour de la Famille pour nos travailleurs. C'est ce en quoi nous croyons, et nous ferons croître l'économie d'une manière qui marche pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**M. Higgs** : Savez-vous ce qu'il faut ici? C'est une enquête indépendante sur tout ce que le premier ministre a dit — chaque détail, chaque fait et chaque mention de la réduction de 33 % de l'impôt applicable à la petite entreprise.



(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Higgs** : Vous devriez examiner le reste de l'histoire. Les gens d'en face parlent de réduire l'impôt sur le revenu après les bénéfiques, d'augmenter l'impôt foncier, d'augmenter la taxe sur l'essence, d'augmenter la taxe sur le diesel, d'augmenter la taxe sur le transfert des biens réels, d'augmenter la TVH et d'augmenter l'indemnisation des travailleurs. La liste est sans fin, mais le premier ministre refuse d'admettre la réalité. Il refuse d'admettre les faits et continue donc de cracher juste assez de détails pour se sentir bien.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle le ministre des Transports et de l'Infrastructure à l'ordre.

**M. Higgs** : Le reste de la province ne se sent pas bien parce que le premier ministre et le gouvernement actuels ensevelissent notre province sous une charge fiscale qui n'est pas soutenable, pour que l'économie puisse être gonflée pendant une courte période. Quand le premier ministre reconnaîtra-t-il que la FCEI est la voix des entreprises et qu'il faut l'écouter?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je comprends très bien ce qui suit : Le chef de l'opposition veut que le gouvernement se concentre seulement sur les grandes entreprises, alors que nous voulons investir dans les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous voulons faire croître notre économie de façon à ce qu'elle profite à tout le monde. C'est pour cela que nous avons augmenté les impôts pour le groupe de 1 % des mieux nantis de notre province. C'est pour cela que nous avons augmenté les impôts des grandes entreprises et c'est pour cela que nous avons diminué de 33 % les impôts des petites entreprises. C'est pour cela pour nous offrons les frais de scolarité gratuits à la population étudiante qui en a le plus besoin et c'est pour cela que nous avons travaillé à améliorer le Régime de pensions du Canada. C'est pour cela que nous avons ajouté un congé en février pour les familles et c'est pour cela que nous investissons de façon stratégique dans nos infrastructures.

Chaque programme que j'ai mentionné aide les gens du Nouveau-Brunswick à avoir une meilleure qualité de vie, mais le chef de l'opposition s'est opposé à chacun de ceux-ci.

[Traduction]

**M. Higgs** : Quelque 78 % des gens ne sont pas vraiment convaincus ou pas convaincus du tout. C'est une statistique plutôt irréfutable, n'est-ce pas? C'est une statistique plutôt irréfutable.



Quand on l'examine, on constate que 80 % des gens veulent une réduction du fardeau fiscal global. Je veux poser une question très simple au premier ministre. Je ne m'attends pas à une réponse, car cela irait à l'encontre de la tendance. J'aimerais que le premier ministre indique d'où vient le pourcentage de 33 %. Est-il entièrement attribuable à la réduction de l'impôt sur le revenu? J'aimerais un oui ou un non. Oui, le pourcentage provient de l'impôt sur le revenu, ou, sinon, de quoi s'agit-il? Je crois qu'il provient de cet impôt. Si c'est le cas, comment celui-ci est-il comparable à tous les autres impôts et taxes qui sont beaucoup plus importants? L'impôt en question ne s'applique qu'après la réalisation d'un bénéfice. Tous les autres impôts et taxes excluent toute possibilité pour les entreprises de réaliser un bénéfice. Quand le premier ministre défend-il les petites entreprises de la province? Quand donne-t-il l'heure juste sur la question des impôts?

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Nous avons défendu les petites entreprises lorsque nous avons augmenté le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, ce qui donne aux gens de notre province l'occasion d'obtenir le capital dont ils ont besoin pour démarrer et faire croître leur entreprise. Nous avons défendu les petites entreprises lorsque nous avons réduit leurs impôts au cours de la première année de notre mandat. Nous avons défendu les petites entreprises encore une fois lorsque nous avons réduit leurs impôts de nouveau, et nous avons encore défendu les petites entreprises lorsque nous avons réduit leurs impôts une fois de plus.

Nous avons réduit de 33 % l'impôt applicable à la petite entreprise depuis notre arrivée au pouvoir. Nous y sommes parvenus en imposant davantage les mieux nantis, la tranche de 1 % de la population du Nouveau-Brunswick, en augmentant les impôts des grandes entreprises et en augmentant le salaire minimum pour que nos industries et nos entreprises disposent d'une main-d'oeuvre solide qui bénéficie d'une bonne qualité de vie. Nous avons fourni un accès gratuit aux études afin que notre main-d'oeuvre soit instruite et qualifiée. Nous avons bonifié le RPC pour aider les personnes âgées à jouir d'une bonne retraite après avoir travaillé tout au long de leur carrière. Nous avons en outre instauré le jour de la Famille afin que nos travailleurs puissent passer une journée avec leurs proches. Il s'agit d'une économie qui marche pour toutes les personnes du Nouveau-Brunswick.

**Le président** : Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

